

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire
Transports

Arrêté du 12 février 2019

**modifiant l'arrêté du 4 décembre 2008 relatif à la nomination des membres du jury de
l'examen d'attestation de capacité permettant l'exercice de la profession de transporteur
public de marchandises par bateau de navigation intérieure**

NOR : TRAT1902337A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports en date du 12 février 2019, M. Thomas ROYAL est nommé membre suppléant du jury de l'examen d'attestation de capacité permettant l'exercice de la profession de transporteur public de marchandises par bateau de navigation intérieure, en qualité de représentant du ministre chargé des transports, président du jury, en remplacement de M. Karl DUPART.